

COMMENT LA PSYCHIATRIE A DETRUIT MA VIE

Par NN

J'ai 21 ans ; je suis étudiant en Faculté de Droit. Je suis en 3ème année. Je viens d'avoir 1 sur 20 en Droit international public ; j'ai rendu copie blanche en Droit administratif des biens et en Droit des libertés fondamentales. Je viens de recommencer de fumer, et, très vite, je m'intoxique. Je vis depuis peu avec ma mère ; bizarrement, j'ai volontairement décidé de m'installer chez elle, dans son appartement des quartiers chics de notre ville, alors que mon père n'a pas encore vendu la maison de la rue de M. Je me présente pour la 2ème fois à la consultation du Dr X, à la clinique privée de la « Maison de santé de N ». Il vérifie que je suis bien mon traitement à base de Risperdal 1mg que j'ai commencé à prendre depuis 2 semaines. Il décide de changer la posologie : « *On va passer à 2mg* ». Ensuite, il commence son cirque : « *Et les filles ?* » Il fait semblant de s'étonner du fait que je n'aie pas de petite amie. Il profère des moqueries sexuelles dignes du lycée Notre-Dame, dans lequel j'ai été scolarisé en 2001/2002 : « *Le sexe, ça vous intéresse, n'est-ce pas ?* » ; « *Le film Baise-moi, vous auriez aimé le voir, hein, petit vicieux* ». Par la suite, le traitement à base de 2mg de Risperdal me donne des effets secondaires absolument épouvantables : je tombe à moitié dans les pommes en plein TD de Droit des sûretés ; surtout, je présente une akathisie sévère : je ne tiens absolument pas en place et je ne peux pas m'empêcher de remuer sans cesse les bras. Le Dr X m'avait pourtant assuré que le traitement ne donnerait pas d'effets secondaires. Quant à ma mère, elle me conseille simplement de baisser mes doses, ce que je fais et les effets disparaissent provisoirement. Lorsque je revois le Dr, il veut absolument continuer à augmenter les doses, l'on passe à 4mg et il me prescrit un prétendu correcteur qui n'est pas totalement efficace.

C'est le Dr Y, médecin généraliste, qui m'avait orienté vers le Dr X, en qui il a une confiance aveugle et absolue. Je le revois pour je ne sais plus quel motif ; il me demande si je consulte « *un peu* » le Dr X. Je lui annonce alors que oui et que j'ai commencé un traitement à base de Risperdal . Sa réaction est alors sans équivoque : il me félicite et il me présente un sourire auto-satisfait. Par la suite, le Dr Y n'aura de cesse de me harceler jusqu'en 2008.

Après les examens de rattrapage du mois de juin, mes études sont suspendues sous réserve que je prépare tout seul les examens de septembre : c'est les vacances d'été.

Je ne parviens pas à étudier et donc je décide d'arrêter le Risperdal, ce qui me permet de reprendre mes révisions pour septembre. Mais voilà que l'Etablissement français du sang (EFS) est présent dans notre ville pour une collecte. Je décide donc de me présenter pour faire un don. Lorsque je me retrouve devant le médecin, voici ce qui se passe :

- **« C'était pour quoi, l'hospitalisation ? »**
- **« C'était une hospitalisation psychiatrique. »**
- **(ton très agressif) « Qu'est-ce qui s'est passé ? »**
- **« Je ne sais pas ; c'était une hospitalisation psychiatrique... »**
- **« Et vous prenez toujours Risperdal et Akineton ? »**
- **« Non, j'ai arrêté. »**
- **(ton brutal) « Ah non ! Moi, je préfère vous voir bien calme ; il ne faut pas arrêter le traitement sans l'avis du médecin. »**
- **« Mais est-ce que je peux donner mon sang quand même ? »**
- **« Non ! »**

Malgré cette intervention, je continue de ne pas prendre le Risperdal, le Dr X étant en vacances.

C'est la rentrée. Je rends copie blanche en Droit de l'Union européenne, je suis bien sûr ajourné et je prépare donc mon redoublement. Je revois le Dr X ; cette fois, je me rebelle ouvertement contre lui ; du coup, il décide de changer mon traitement et me prescrit de l'Abilify, autre neuroleptique. Les effets de ce produit sont les suivants : akathisie, somnolence, maux de tête. Je participe à un TD de Droit administratif dans cet état et donc c'est clair que l'année commence plutôt mal.

Je décide non seulement d'arrêter tous les traitements en bloc, mais encore, et surtout, de ne plus honorer mes rendez-vous avec le Dr X.

Par la suite, mon redoublement se passera mal à tel point qu'il y aura un 2ème redoublement l'année suivante. Je tomberai progressivement malade, ce qui m'amènera à reconsulter en psychiatrie.

En 2006, après 6 mois de harcèlement moral par le Dr Z au CMP, je reconsulte le Dr X. Cette action aura pour conséquence de sceller définitivement mon destin : je suis définitivement psychiatisé avec un diagnostic de schizophrène et un traitement à base de neuroleptiques que je serais obligé de prendre toute ma vie.

Non mais regardez un peu ce désastre : j'étais un jeune homme plein de vie, plein d'énergie et en excellente santé ; du jour au lendemain, à raison de l'incroyable connerie des médecins, je me retrouve psychiatrisé, neuroleptisé, avec une étiquette de schizophrène sur le front ; « schizophrène », rien que ça.

Ma vie a progressivement basculé dans un véritable enfer. Je me suis échiné à faire des études malgré mon état de santé. Actuellement, le fait d'être malade me ferme énormément de portes sur le plan professionnel. Quant à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), c'est un véritable délire kafkaïen et un bordel complet.

Le psychiatre que je consulte aujourd'hui a émis un diagnostic de schizophrénie simple. D'après Wikipédia, il s'agit d'une forme de psychose dans laquelle les symptômes dits « *déficitaires* » sont prédominants ; quand je lui demande en quoi je présente de tels symptômes, il me réponds que je n'ai qu'à chercher sur internet ; cela veut dire que le droit à l'information n'existe pas en psychiatrie... Lorsque je conteste devant lui la politique de relégation en ESAT, il me dit que je « *surestime mes capacités* » ; il ne s'agit pas d'estimer mes capacités mais de sauvegarder ma dignité en tant qu'homme et en tant que citoyen ; si j'insiste, il me traite de paranoïaque « *revendicatif* » en me présentant un sourire particulièrement ironique. Quand il a été effectivement question que j'aie travaillé en ESAT, il m'a fait lanterner pendant 3 mois pour me faire les papiers nécessaires. Il considère que le « *contact* » avec moi « *reste très psychotique* » à raison de mon « *physique très leptosome* » : cela veut dire qu'il me diagnostique schizophrène parce que je suis maigre... J'ai cherché sur internet : une personne maigre est nécessairement psychotique tandis qu'un individu costaud serait nécessairement épileptique...

Conclusion

J'ai maintenant 33 ans. Ma vie est foutue. Je n'ai aucune expérience professionnelle. Les médicaments psychotropes que je prends depuis des années ont pour effet d'altérer ma condition physique. Il est possible que dans quelques années encore, je ne pourrai plus faire de sport. Qu'est-ce que l'on va bien pouvoir faire de moi ?

Je hais les médecins, surtout les psychiatres. Où donc apprennent-ils leur métier ? Dans une porcherie ? Les intervenants à qui j'ai affaire se focalisent sur les traitements médicamenteux ; il y en a même certains qui ont la prétention d'avoir une sorte de 6ème sens pour détecter que j'aurais prétendument cessé mon traitement. Il y a une séparation dichotomique entre, d'une part, le patient « *stabilisé* » qui prend son « *traitement* » et, d'autre part, le patient non stabilisé qui n'a pas pris son traitement. Et qu'est-ce qui se passe si un patient, même « *stabilisé* », se retrouve brutalement (ou progressivement) confronté à des circonstances particulièrement anxiogènes, ou défavorables, ce qui entraîne une rechute, même avec le traitement ?

Le diagnostic de schizophrénie me colle aux fesses depuis 12 ans. Les médecins sélectionnent les médicaments : ils sous-estiment les effets potentiellement bénéfiques des anti-dépresseurs et des anxiolytiques, tout en se focalisant de façon – oserais-je le dire- obsessionnelle, sur les neuroleptiques antipsychotiques. Ils ont l'air de s'imaginer que ceux-ci sont anodins et ne donnent aucun effet indésirable.

Il y a aussi le diagnostic de paranoïaque : dès que je rencontre des difficultés relationnelles avec autrui et que je suis incapable de réagir, l'on me dit que c'est systématiquement de ma faute parce que « *j'interprète* ». Et que me dira-t-on si je suis victime d'agression physique ou verbale flagrante ?

Mes démarches d'insertion sociale avec la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) se sont affreusement mal passées. C'est la relégation systématique en ESAT. Or, je revendique le droit à une citoyenneté pleine et entière. Je ne suis pas un sous-homme ; je peux mieux faire que coller des étiquettes toute la journée en étant payé 2 fois moins que le SMIC, et avec des débiles mentaux comme collègues de travail . Sans parler des phénomènes de harcèlement médical dans les ESAT. La fonctionnaire à qui j'ai eu affaire à l'agence Cap emploi m'a carrément dit, tenez-vous bien : « *Monsieur M., je m'en fous, que vous ayez fait des études !* »